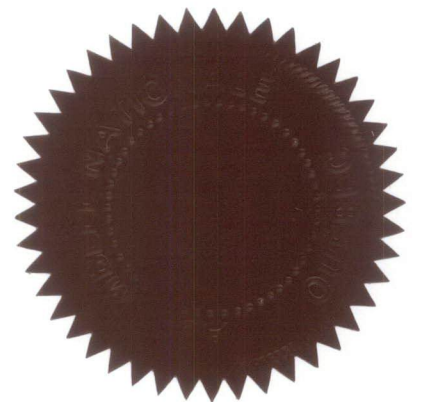


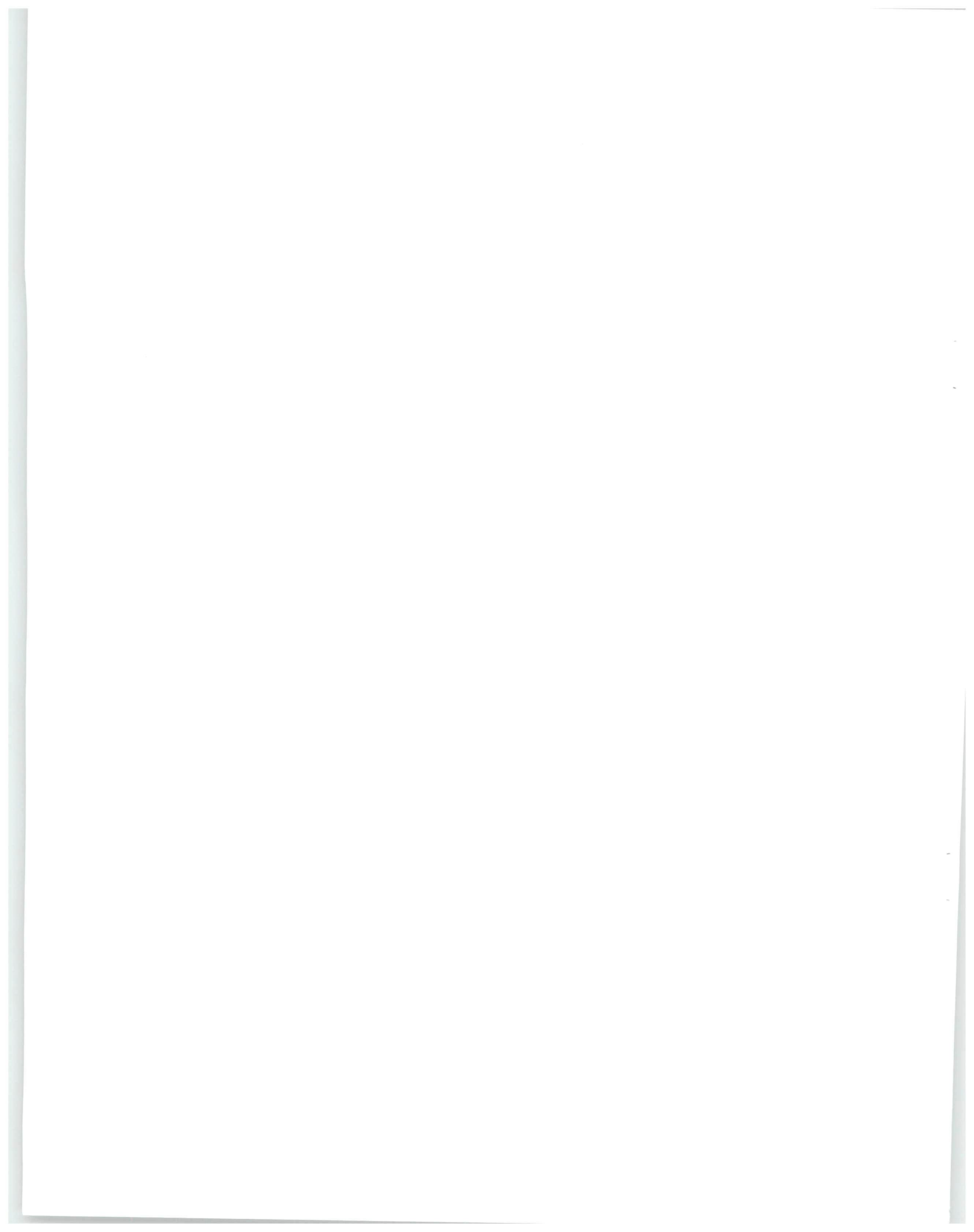
ASSEMBLÉE NATIONALE
n° 753-20061205

RAPPORT ANNUEL 2005-2006



Ordre des géologues
du Québec





SOMMAIRE

page	
2	Lettres de présentation
3	Rapport du Président
5	Rapport du Directeur général et Secrétaire
6	Activités du Bureau
7	Principales résolutions adoptées
10	Rapport du Syndic
11	Rapports d'activité
11	Comité de révision
11	Comité de discipline
12	Comité d'inspection professionnelle
12	Comité de surveillance de la pratique illégale
13	Comité de vérification
13	Comité d'arbitrage
14	Comité des examinateurs
14	Comité des normes d'admission
15	Comité ad hoc sur l'examen professionnel
15	Comité consultatif sur la géologie de l'aménagement
16	Comité consultatif sur l'environnement
17	Renseignements généraux
Annexe	Rapport des vérificateurs

COORDONNÉES

Ordre des géologues du Québec
1117, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 912
Montréal (Québec) H3B 1H9

téléphone : (514) 278-6220
télécopieur : (514) 278-7591
sans frais : 1-888-377-7708
courriel : info@ogq.qc.ca
site : <http://www.ogq.qc.ca>

**LETTRES
DE
PRÉSENTATION**

Québec, septembre 2006

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le rapport annuel de l'Ordre des géologues du Québec pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre responsable de l'appli-
cation des lois professionnelles,

Yvon Marcoux

Montréal, septembre 2006

Monsieur Yvon Marcoux
Ministre de la Justice et Ministre responsable des lois professionnelles

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de Ministre responsable des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des géologues du Québec pour son quatrième exercice financier compris entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Raymond Z. Legault, géo.

Montréal, septembre 2006

Monsieur Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le quatrième rapport annuel de l'Ordre des géologues du Québec pour les travaux effectués au cours de la période comprise entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Raymond Z. Legault, géo.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport relatif aux principaux dossiers traités par le Bureau de l'Ordre des géologues du Québec durant l'exercice 2005-2006.

Ainsi, le Bureau et l'Ordre ont poursuivi le travail entrepris pour atteindre les objectifs prioritaires établis suite à la mise à jour du plan stratégique en 2004. J'attire votre attention sur certaines réalisations et actions importantes de l'exercice:

- **Inspection professionnelle**
Après un premier exercice d'inspection par questionnement général des membres lors de l'inscription annuelle de mars 2005, le comité d'inspection professionnelle a constitué un programme d'inspection ciblé et efficace. Ainsi, à la fin de l'exercice en cours, un nouveau questionnaire d'inspection a été transmis à tous les membres et les outils permettant d'encadrer les vérifications des membres sont maintenant disponibles. Les premières vérifications sur place des membres seront réalisées selon le programme adopté par le Bureau durant l'exercice débutant en avril 2006.
- **Communications**
L'Ordre a intensifié son effort de communications avec une nouvelle publication trimestrielle, le Bulletin, qui est publié en version électronique sur le portail Internet de l'Ordre. Le Bulletin vient en complément aux Nouvelles imprimées aux deux mois et expédiées aux membres.
- **Gouvernance**
Le Bureau a continué ses efforts d'amélioration de son fonctionnement en accentuant la coordination avec les comités par diverses actions dont une journée d'échanges avec tous les comités. En outre, le Bureau a résolu d'assurer plus de ressources à l'appui du fonctionnement de l'Ordre avec la conversion à plein temps du poste de son directeur général afin de servir les membres et le public d'une façon adéquate.
- **Formation continue**
L'Ordre a organisé un séminaire fort apprécié portant sur les exigences des institutions financières concernant les documents préparés par les géologues (règlement 43-101).
- **Cotisations**
Enfin, le Bureau a résolu de proposer une augmentation des cotisations pour assurer des ressources nécessaires au fonctionnement de l'Ordre. Je suis fier de rapporter que les membres réunis en assemblée générale ont pris avec professionnalisme cette demande et ont accepté l'augmentation proposée.

Outre ces réalisations, le Bureau continue de se soucier de l'encadrement incomplet et très imparfait de la géologie offert par la

présente loi sur les géologues. Une demande de modification de la Loi a donc été déposée auprès de l'Office des professions en août 2005. Diverses démarches visant à faire aboutir ces demandes ont été entreprises auprès des groupes concernés, en particulier auprès de l'Ordre des ingénieurs qui est directement concerné par notre Loi constitutive. Je fais quelques rappels sur les fondements de notre démarche ci-dessous :

L'exercice de la géologie par les membres de l'Ordre touche le public dans de nombreux aspects qui sont ignorés dans l'exercice réservé par la loi sur les géologues. Par conséquent, l'Ordre ne peut assurer la protection du public dans des secteurs très sensibles d'application de la géologie tels l'alimentation en eau souterraine, l'aménagement et l'environnement.

L'actuelle loi sur les géologues se limite principalement à protéger les intérêts du public dans le cadre de projets liés aux ressources minérales. Pourtant, les autres champs d'intervention des géologues sont aussi importants puisque ces interventions visent, en plus, à assurer la sécurité des personnes et protéger l'environnement.

Enfin, dans les autres juridictions canadiennes et américaines, l'exercice encadré de la géologie ne se limite pas au secteur des ressources minérales mais englobe toutes les activités où la sécurité et le bien-être du public sont en jeu.

En terminant mon rapport, je souligne les efforts de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de nos objectifs; ainsi, je remercie avec plaisir tous les membres du Bureau, les présidents et membres des comités pour leurs contributions ainsi que la Direction générale pour son initiative et son appui continu.



Raymond .Z. Legault, géo., M. Sc.
Président

**RAPPORT
DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL
ET
SECRÉTAIRE**

C'est pour moi un honneur de présenter le bilan du cinquième exercice de l'Ordre. Ainsi, l'exercice 2005-2006 se solde par un équilibre des frais et des revenus. De plus, les rapports des comités et du Bureau qui suivent permettent de constater que, après moins de 5 ans d'existence, l'Ordre des géologues atteint la maturité. Les géologues peuvent en être fiers.

Malgré les réalisations passées, il reste cependant beaucoup de travail à accomplir.

- À brève échéance, il est prévu que les règlements en chantier seront adoptés. Le travail requis pour mettre en application ces règlements est largement fait et il n'y aura donc aucun délai suite à leur publication dans la *Gazette*.

En outre, l'Ordre devra réagir et s'adapter à la mise à jour du Code des professions entamée en février 2006. L'amélioration de l'accès des immigrants aux professions figure haut dans les priorités manifestées par le gouvernement. L'Ordre des géologues est prêt et a déjà mis en place des mécanismes d'accueil qu'il améliore constamment.

- À plus long terme, il y aura lieu de développer la formation continue. Le questionnaire préalable de l'inspection professionnelle 2006 constitue un premier pas en collectant des informations sur les besoins de formation des membres.

Malgré ces réalisations, l'Ordre des géologues demeure une organisation dont les ressources financières limitent les actions qui peuvent être entreprises. En fait, la force de l'Ordre réside dans les contributions bénévoles des membres des comités et du Bureau. De par ma fonction, j'ai l'opportunité de collaborer avec tous ces géologues qui ont à cœur leur profession. C'est pour moi un honneur et un plaisir et je vous invite à prendre connaissance des noms des membres des comités énumérés dans les pages suivantes.

Je termine en exprimant ma reconnaissance et celles des membres envers les administrateurs de l'Ordre et les membres des comités. Je remercie personnellement notre syndic, M. Cloutier, de même que M. Gariépy du CIQ et les nombreux membres de l'Ordre qui m'ont offert assistance et conseils.

Enfin je souligne le travail indispensable du personnel du secrétariat de l'Ordre qui me permet de réaliser mes tâches.



Alain Liard, géo., M. Sc.
Directeur général et Secrétaire

ACTIVITÉS DU BUREAU

CONSTITUTION DU BUREAU

Les troisièmes élections des administrateurs ont eu lieu avec clôture des mises en candidature le 1^{er} avril et clôture du scrutin le 1^{er} mai 2005. Lors de la clôture des mises en candidatures, le Secrétaire a constaté que le nombre de candidats égalait le nombre de postes à combler. Les candidats aux postes d'administrateurs ont donc été déclarés élus par acclamation et aucun scrutin n'a eu lieu.

MEMBRES DU BUREAU (JUSQU'AU 30 AVRIL 2005)

M. Michel A. Bouchard, géo., président

M^{me} Tracy J. Armstrong, géo.

M^{me} Marie-France Bugnon, géo.

M. Jean Demers, géo.

M. Serge Perreault, géo.

M. Martin Poulin, géo.

M. Robert P. Wares, géo., vice-président

M^{me} Gisèle G. Roy, administratrice nommée

M. Pierre Carrier, administrateur nommé

MEMBRES DU BUREAU (APRÈS LE 1 MAI 2005)

M. Raymond Z. Legault, géo., président

M^{me} Isabelle Cadieux, géo.

M^{me} Marie-France Bugnon, géo.

M. Jean Demers, géo.

M. Serge Perreault, géo.

M. Martin Poulin, géo.

M. Robert P. Wares, géo., vice-président

M^{me} Gisèle G. Roy, administratrice nommée

M. Pierre Carrier, administrateur nommé

EMPLOYÉS PERMANENTS (SIÈGE SOCIAL)

Au 31 mars 2006, l'Ordre compte trois employés permanents, soit :

- M. Alain Liard, géo, Directeur général et Secrétaire
- M^{me} Chantale Ducharme, Adjointe au Directeur général
- M^{me} Katia Nero, Adjointe administrative, admission

RÉUNIONS DU BUREAU

Au cours de son cinquième exercice, le Bureau a tenu dix réunions, dont cinq par conférence téléphonique. À chaque séance, le Bureau reçoit les rapports d'activité du Secrétaire et directeur général, ainsi que des comités statutaires et ad hoc.

Réunion	Date	Lieu
34 ^e	26 avril 2005	Montréal, siège social
35 ^e	21 juin 2005	Montréal, siège social

Principales résolutions adoptées

36 ^e	15 août 2005	Conférence téléphonique
37 ^e	31 août 2005	Conférence téléphonique
38 ^e	14 septembre 2005	Rouyn-Noranda, lieu d'AGM
39 ^e	29 septembre 2005	Conférence téléphonique
40 ^e	24 novembre 2005	Québec, Château Frontenac
41 ^e	21 décembre 2005	Conférence téléphonique
42 ^e	31 janvier 2006	Conférence téléphonique
43 ^e	28 février 2006	Montréal, siège social

Au cours de l'exercice, en excluant les délivrances de permis et les radiations, 39 résolutions ont été adoptées par le Bureau. Les principales décisions du Bureau sont présentées ci-dessous; les résolutions sont identifiées par le numéro qui apparaît entre parenthèses.

PLAN STRATÉGIQUE

Le Bureau a mis en oeuvre plusieurs initiatives en fonction des priorités de son plan stratégique et de divers aspects de ses responsabilités :

- Pour l'encadrement des géologues : la mise en place de l'inspection professionnelle a été poursuivie. Le Bureau a adopté un programme d'inspection annuelle (30.5.6).
- Communications : le premier Bulletin de l'Ordre a été publié en novembre 2005.
- Loi sur les géologues : diverses démarches ont été entreprises visant à ce que le champ réservé inclut l'exercice de la géologie en environnement, en aménagement et en ressources en eau.
- Fonctionnement du bureau : le bureau s'est engagé dans un exercice d'amélioration de la gouvernance.

COTISATIONS ET FRAIS

Les frais divers et les cotisations ont été fixés ou modifiés durant l'exercice comme suit :

Inscription annuelle des membres : augmentation de 6.5% des cotisations des membres (38.4.8a, Assemblée annuelle du 14 septembre, 42.3.1a)

- Augmentation des frais de demande de permis (40.7.2a)
- Augmentation de la contribution au Conseil canadien des géoscientifiques professionnels suivie de l'ajout de la contribution à la cotisation des membres. (34.11a, 40.7.2a)

ADMISSIONS ET RADIATIONS

À chacune des réunions du Bureau, les administrateurs adoptent la liste des admissions et radiations consignées au procès-verbal. Au cours de l'exercice, l'Ordre a délivré 105 permis et a procédé à 44 radiations, dont 42 résultent de démissions ou du non-paiement de la cotisation annuelle, 1, du décès du membre et 1, de la fin du permis temporaire.

L'Ordre a poursuivi l'amélioration de ses procédures d'évaluation des

compétences des candidats avec une procédure visant à reconnaître l'équivalence de formation à associer à l'expérience pratique. (40.7.4)

Enfin, le Bureau a engagé l'Ordre dans un processus d'amélioration des pratiques de reconnaissance d'équivalence selon des modalités proposées de concert avec le CIQ. L'Ordre s'est alors engagé à faire un rapport sur la situation à la fin de l'exercice 2006-2007. (42.5.1)

PRATIQUE ILLÉGALE

Le Bureau a mandaté le Secrétaire et le Syndic de faire enquête et a ensuite mandaté un avocat pour déposer des accusations de pratique illégale (35.4.5a, 37.5, 39.3). Ces accusations se sont soldées par un plaidoyer de culpabilité de la part du contrevenant.

AFFAIRES DE L'ORDRE

Gestion des affaires courantes

Une augmentation substantielle des ressources en personnel au secrétariat de l'Ordre a été autorisée. (41.3.1a)

Une politique d'accueil et de sollicitation de publicité payante pour les publications de l'Ordre a été adoptée par le Bureau (43.4.5).

Lors de la dernière réunion de l'exercice, le budget de l'exercice 2006-07 a été adopté (43.4.7).

Un fonds de bourses pour étudiants a été constitué qui sera financé par les contributions des entreprises et des individus (41.3.1b)

Nomination aux comités statutaires et comités ad hoc

Durant l'exercice, de nouveaux comités ont été créés et des membres ont été nommés aux comités existants et aux nouveaux comités.

Comité de discipline

Chantale Ducharme, Secrétaire du comité. (43.8.1)

Comité d'inspection professionnelle

Lucie Tremblay, géo., Secrétaire du comité (40.8.1b)

Marcel Vallée, géo. et ing., Inspecteur (44.7.1)

Émilien Séguin, géo. ret. et ing. Inspecteur (44.7.1)

Comité de consultatif en géologie de l'aménagement

Marc-André Gélinas, géo. (40.8.1a)

Comité consultatif en environnement

François Prud'homme, géo., président du comité (40.8.1c)

Graeme Wallace, géo. (40.8.1c)

Susie Léger, géo. (40.8.1c)

Yves Leblanc, géo. et ing. (40.8.1c)

Ahmed Marjoua, géo. (40.8.1c)
Karima Aïnenas, géo. (40.8.1c)

Réglementation

Au cours de l'exercice, le Bureau a adopté des projets de modification des règlements énumérés ci-dessous:

- Règlement sur les frais (40.7.2a)
- Règlement sur les affaires internes (36.7.2, 30.8.2.1)

En outre, le Bureau a entamé l'étude de projets de Règlement sur la pratique en société et de Règlement sur les activités de formation continue. L'étude de ces projets a été interrompue en attendant de connaître les modalités de mise en œuvre de projets similaires dans d'autres ordres professionnels.

Mobilité professionnelle

L'Ordre a continué son travail de collaboration avec les organismes d'encadrement professionnel d'autres juridictions pour encadrer et faciliter la mobilité professionnelle des géologues.

Honneurs, bourses et commandites

L'Ordre a attribué les prix du Mérite aux membres suivants.

M. Robert Ledoux, Prix Côme-Carbonneau
M. Gaétan Morin, Mérite Ressources

Les prix ont été remis lors d'une cérémonie le 22 novembre 2005 dans le cadre de Québec Exploration 2005.

L'Ordre remet des bourses de 500 \$ aux étudiants du premier cycle désignés par les départements de géologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'École Polytechnique, l'Université du Québec à Montréal et l'Université McGill. Le programme de bourses de l'Ordre a été modifié durant l'exercice pour recevoir des contributions des entreprises intéressées à soutenir la formation des futurs géologues. Les entreprises minières Mines Agnico-Eagle, Mines d'or Virginia et Osisko exploration ont ainsi contribué au fonds de bourses de l'Ordre.

L'Ordre appuie aussi des manifestations et événements intéressant les géologues et futurs géologues. Au cours de l'exercice, l'Ordre a offert des contributions modestes (200 à 500\$) aux organisations suivantes :

- la Super Expo-sciences Bell;
- Concours de photos des étudiants du Département de géologie et génie géologique de l'U. Laval
- soutien aux « Jeux de géologie », organisé par l'ensemble des départements de géologie du Québec.



**RAPPORT
DU
SYNDIC**

Le syndic Me Neville-Warren Cloutier, géo. a traité 9 dossiers durant l'exercice 2005-2006, à savoir 9 décisions rendues du 01 avril 2005 au 31 mars 2006 et 0 dossier en traitement. Il n'y a aucune enquête en cours et aucune ouverture de nouveau dossier. Le Syndic n'a déposé aucune plainte devant le Comité de discipline de l'Ordre. Le Syndic avait référé un dossier au Comité de la Pratique illégale, lequel lui est revenu pour traitement. Le Syndic avait référé un dossier au Comité de l'Inspection professionnelle, lequel lui est revenu pour traitement.

Activités du syndic

- Enquête en cours au début de la période: 0
- Dossiers ouverts durant la période: 9
- Demande de conciliation en suspens au début : 0
- Demande de conciliation reçue : 0

Total des dossiers : 9

Évolution des dossiers

- Décisions rendues : 9
- Plainte disciplinaire déposée : 0
- Enquête en cours à la fin de la période: 0
- Conciliation en cours à la fin de la période: 0

Total des dossiers : 9

Nature des interventions du syndic

- Information obtenue du public : 0
- Information obtenue d'un membre : 0
- Informations obtenues du Bureau : 4

- Demande de tenue d'enquête du public : 3
- Demande de tenue d'enquête d'un membre : 2
- Demande de tenue d'enquête du Bureau : 0
- Demande de conciliation : 0

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

<p>COMITÉ DE RÉVISION</p>	<p>Composition du comité Myles A. Carter, géo., responsable du comité Roch Poulin, géo. Gisèle Roy, administratrice nommée</p> <p>Activités du comité Au cours de l'exercice, le comité de révision a reçu et a traité trois (3) demandes de révision de décision du Syndic et aucune demande n'était en suspens à la fin de l'exercice.</p> <p>Dans les trois cas, le comité a conclu qu'il n'y avait pas lieu de demander au Syndic de faire enquête ou de porter plainte au Comité de discipline. Les demandeurs ont donc été informés de la décision du comité, par la même occasion, ils ont aussi été informés de leur droit de porter plainte auprès du Comité de discipline.</p>
<p>COMITÉ DE DISCIPLINE</p>	<p>Composition du comité Me Carole Marsot, présidente André Bériault, géo. Jean-Marc Charbonneau, géo. Jean Descarreaux, géo. Rock M. Poulin, géo.</p> <p>Activités du comité Nombre de plainte(s) reçue(s) entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 : aucune (0). Nombre de décision(s) rendue(s) entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 : aucune (0). Nombre d'audience(s) du comité entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 : aucune (0).</p> <p>Sanctions Aucune sanction n'a été imposée durant l'exercice.</p>

**COMITÉ
D'INSPECTION
PROFESSIONNELLE**

Composition du comité

Pierre Beaudry, géo., Président du comité
Alain Blanchette, géo.
Philippe Cloutier, géo.
Réjean Girard, géo.
Marcel Vallée, géo. ing.
Lucie Tremblay, géo., Secrétaire du comité

Surveillance générale

Durant l'exercice, un nouveau questionnaire de surveillance générale a été préparé et transmis à tous les membres de l'Ordre en février 2006 dans le cadre de l'inscription annuelle. Les résultats du questionnaire transmis en mars 2005 ont été compilés et les renseignements pertinents sur les connaissances réglementaires et certaines informations sur la pratique des membres ont été recueillis. Deux inspecteurs ont été recrutés pour les visites de surveillance générale à venir. Les outils devant être utilisés par les inspecteurs lors des visites de vérification ont été préparés par le comité assisté d'un géologue embauché pour les besoins et du Secrétaire de l'Ordre.

Enquêtes particulières

Durant l'exercice aucune enquête particulière n'a eu lieu; et aucune demande d'enquête particulière n'a été reçue.

Activités du comité

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité s'est réuni à dix reprises au cours desquelles les principales réalisations sont :

- L'essentiel des efforts ont porté sur la préparation du programme d'inspection 2006 avec la préparation d'un questionnaire préalable à être distribué à tous les membres lors de l'inscription annuelle. De plus les documents d'appui à l'inspection ont été approuvés par le comité.
- Le comité a proposé une Secrétaire et deux inspecteurs qui ont été nommés par le Bureau.
- Le comité a reçu une demande d'avis du Syndic et a conclu que la question à l'étude ne relevait pas de la compétence mais de la déontologie.

**COMITÉ DE
SURVEILLANCE DE LA
PRATIQUE ILLÉGALE**

Constitution du comité

Jean Demers, géo.
Robert Wares, géo.

Mandat du comité

Le comité de surveillance de l'exercice illégal de la géologie a pour mandat d'effectuer des enquêtes auprès de personnes soupçonnées d'usurpation du titre de géologue ou d'exercice illégal de la géologie. Sur la base des rapports d'enquêtes qui lui sont remis, le cas échéant, ce comité recommande au Bureau de l'Ordre le dépôt de plaintes devant les tribunaux contre les présumés contrevenants.

	<p>Activités de l'exercice</p> <p>Le comité a maintenu une veille générale afin d'évaluer l'importance de l'exercice illégal. Suite à ces enquêtes, le comité a recommandé que des procédures soient prises contre un contrevenant. Des plaintes en droit pénal ont ainsi été déposées contre une entreprise produisant des rapports ou avis concernant la géologie dans le cadre de projets de mise en valeur des ressources minérales sans qu'un géologue ne soit responsable des avis ou rapports. L'entreprise a reconnu sa culpabilité et s'est engagée à ne pas récidiver.</p>
<p>COMITÉ DE VÉRIFICATION</p>	<p>Composition du comité Robert Wares, président Pierre Carrier</p> <p>Mandat Le comité de vérification aide le Bureau à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance du processus de présentation de l'information financière notamment le système de contrôle interne, le processus de vérification et les procédés appliqués pour superviser le respect des lois et règlements.</p> <p>Activités du comité Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité de vérification s'est réuni à deux reprises.</p> <p>Lors de la première réunion, le Comité, tel que mandaté par le Bureau, a fait l'analyse de la situation financière de l'Ordre et a ensuite formulé une proposition de majoration de la cotisation pour l'exercice 2006-2007;</p> <p>Lors de la seconde réunion, le Comité a passé en revue tous les postes des produits et des charges et a recommandé au Bureau l'approbation d'un budget en équilibre pour 2006-2007.</p> <p>Le président de l'Ordre, M. Legault, participe et appuie le travail du comité au besoin.</p>
<p>CONSEIL D'ARBITRAGE</p>	<p>Composition du conseil Michel Maeyens, géo Michel Bardoux, géo</p> <p>Activités du conseil Au cours de l'exercice, le conseil d'arbitrage n'a reçu et n'a eu à traiter aucune demande d'arbitrage et aucune demande n'était en suspens à la fin de l'exercice.</p>



<p>COMITÉ DES EXAMINATEURS</p>	<p>Composition du comité André D'Arçon, géo., responsable du comité Marie-France Bugnon, géo. Normand Goulet, géo. Hugues Leduc, géo. Michel Rocheleau, géo</p> <p>Mandat Ce comité est responsable de l'évaluation des qualifications des candidats aux permis de géologue et géologue stagiaire. Il recommande la délivrance des permis au Bureau sur la base de son évaluation.</p> <p>Activités du comité Durant l'exercice, le comité a tenu neuf (9) réunions au cours desquelles les dossiers de 107 candidats ont été étudiés. En outre, le comité a collaboré à l'amélioration des procédures de documentation des dossiers de demande de permis, particulièrement la demande d'évaluation d'équivalence de formation académique.</p>
<p>COMITÉ DES NORMES D'ADMISSION</p>	<p>Composition du comité Gilbert Prichonnet, géo. (UQAM) – Responsable Georges Beaudoin, géo. (U. Laval) Pierre Cousineau, géo. (UQAC) Pierre-André Garneau, géo. Alain Liard, géo. Bruce Hart (McGill)</p> <p>Mandat Le Comité a pour mandat la création et le maintien de normes de qualifications pour la délivrance des permis aux personnes aptes à l'exercice professionnel. Le comité est formé de représentants des institutions d'enseignement et de praticiens exerçant dans les divers champs de la géologie.</p> <p>Activités du Comité Le comité a tenu deux réunions durant l'exercice avec les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formation requise : en continuant la révision de la formation requise pour l'obtention d'un permis de géologue, le comité a entamé la construction d'un profil révisé de disciplines devant être maîtrisées. Il est prévu que le projet sera finalisé durant le prochain exercice et qu'il sera soumis à la consultation des membres.• Examens particuliers : le comité a révisé et adopté un projet d'examen devant être délivré pour vérifier les connaissances sur la géologie de l'Amérique des candidats formés hors du Canada.

<p>COMITÉ AD HOC SUR L'EXAMEN PROFESSIONNEL</p>	<p>Composition du comité Alain Liard, géo., responsable du comité Charles Beaudry, géo. Michel Maeyens, géo. Marcel Vallée, géo. ing.</p> <p>Mandat Ce comité a pour mandat de préparer un examen professionnel en appui au CNA. L'examen professionnel sera administré aux candidats au permis de géologue lorsque le projet de règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance du permis aura force de loi.</p> <p>Activités du comité Durant l'exercice, le comité a continué son travail de préparation de notes préparatoires pour l'examen professionnel en s'inspirant du document du même nom de l'Ordre des ingénieurs. Les activités ont été ralenties durant l'exercice en attendant des développements au niveau du projet de règlement.</p>
<p>COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GÉOLOGIE DE L'AMÉNAGEMENT</p>	<p>Composition du comité Marc-André Gélinas, géo., responsable Pierre M. Crépeau, géo. retraité, Jean Beaulieu, géo. Aimé Bensoussan, géo. Alain Blanchette, géo. Bernard Boucher, géo. Rock M. Poulin, géo.</p> <p>Mandat Le mandat du CCGA consiste à soumettre des propositions et des suggestions visant à définir et à contrôler l'exercice adéquat de la géologie dans le domaine de l'aménagement compte tenu des risques naturels et induits pouvant compromettre les intérêts, le bien-être et la sécurité du public.</p> <p>Activités du comité Le comité s'est réuni trois fois durant l'exercice. Les principaux dossiers traités ont été:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification à la loi sur les géologues : documentation des situations pouvant menacer les intérêts et la sécurité du public et préparation d'un mémoire en appui à l'objectif d'étendre à l'aménagement l'exercice réservé de la géologie. • Information du public: Le comité a créé une ébauche de dépliant expliquant le rôle du géologue pour diminuer les risques en aménagement.



**COMITÉ CONSULTATIF
SUR
L'ENVIRONNEMENT**

Composition du comité

François Prud'homme, géo., responsable du comité
Graeme Wallace, géo.
Susie Léger, géo.
Yves Leblanc, géo. et ing.
Ahmed Marjoua, géo.
Karima Aïnenas, géo.
Martin Poulin, géo.
André Bériault, géo.
Robert Morin, géo.

Mandat

Le Comité Consultatif sur l'Environnement a pour mandat d'exercer une surveillance des activités et développements du domaine de l'environnement qui concernent les géologues et de présenter au Bureau des propositions visant les divers aspects de l'exercice de la géologie en rapport avec l'environnement. Ce mandat matérialise dans le secteur de l'environnement une partie des obligations de l'Ordre de protéger les intérêts, le bien-être et la sécurité du public.

Activités du comité

Le comité s'est réuni six fois durant l'exercice. Les principaux dossiers traités ont été:

- Modification à la loi sur les géologues : documentation des situations pouvant menacer les intérêts du public ou la qualité l'environnement en appui à l'objectif d'étendre à l'environnement l'exercice réservé de la géologie.
- Règlements liés à la loi sur la protection de l'environnement : compilation des rapports et autres documents concernant le sous-sol cités dans les règlements de la protection de l'environnement.
- Information du public: Le comité a créé une ébauche de dépliant expliquant le rôle du géologue en environnement.

Dossiers futurs : en continuation de son rôle d'appui au Bureau, le comité a résolu de maintenir une la veille sur les modifications et les nouveaux règlements touchant l'exercice du géologue en environnement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PERMIS

L'Ordre des géologues décerne un permis de géologue donnant droit à l'exercice de la géologie suite à l'inscription, et un permis de géologue stagiaire donnant droit à l'exercice de la géologie sous la supervision d'un géologue. Les permis sont délivrés par le Bureau sur recommandation du Comité des examinateurs après étude de la formation et de l'expérience.

Les géologues stagiaires ne sont pas considérés comme des géologues professionnels au sens du Code, mais, tout comme les associations professionnelles encadrant les géologues ailleurs au Canada, l'Ordre juge important d'encadrer les diplômés durant la période où ils acquièrent l'expérience nécessaire à l'exercice autonome de la profession.

INSCRIPTIONS ET AUTORISATIONS SPÉCIALES

L'Ordre compte quatre classes de membres:

1. les géologues, actifs, inscrits au Tableau avec plein droit d'exercice, seuls les géologues sont comptés comme professionnels actifs. Les détenteurs de permis temporaires ou restrictifs sont comptés avec les géologues.
2. les géologues stagiaires, actifs, inscrits au Tableau avec droit d'exercice limité.
3. les membres inactifs, détenteurs de permis de géologue qui n'exercent pas pour diverses raisons (chômage, congé parental, etc.)
4. les membres retraités, détenteurs de permis de géologue qui n'exercent plus mais qui désirent rester en contact avec la profession.

Les tableaux suivants résument l'évolution du nombre des membres et d'autorisations spéciales de même que le nombre de permis émis et de radiations au cours de l'exercice 2005-2006.

INSCRIPTIONS AU TABLEAU

Statut	Géologue	Géologue stagiaire	Géologue inactif	Retraité
Dénombrement				
Début exercice	473	121	58	15
Radiations	31	6	6	1
Fin exercice	533	130	33	14

DÉLIVRANCE DE PERMIS

Description	Géologue	Géologue Stagiaire	Géologue temporaire
Permis délivrés	63	36	6

AUTORISATIONS SPÉCIALES

Autorisations délivrées : 21

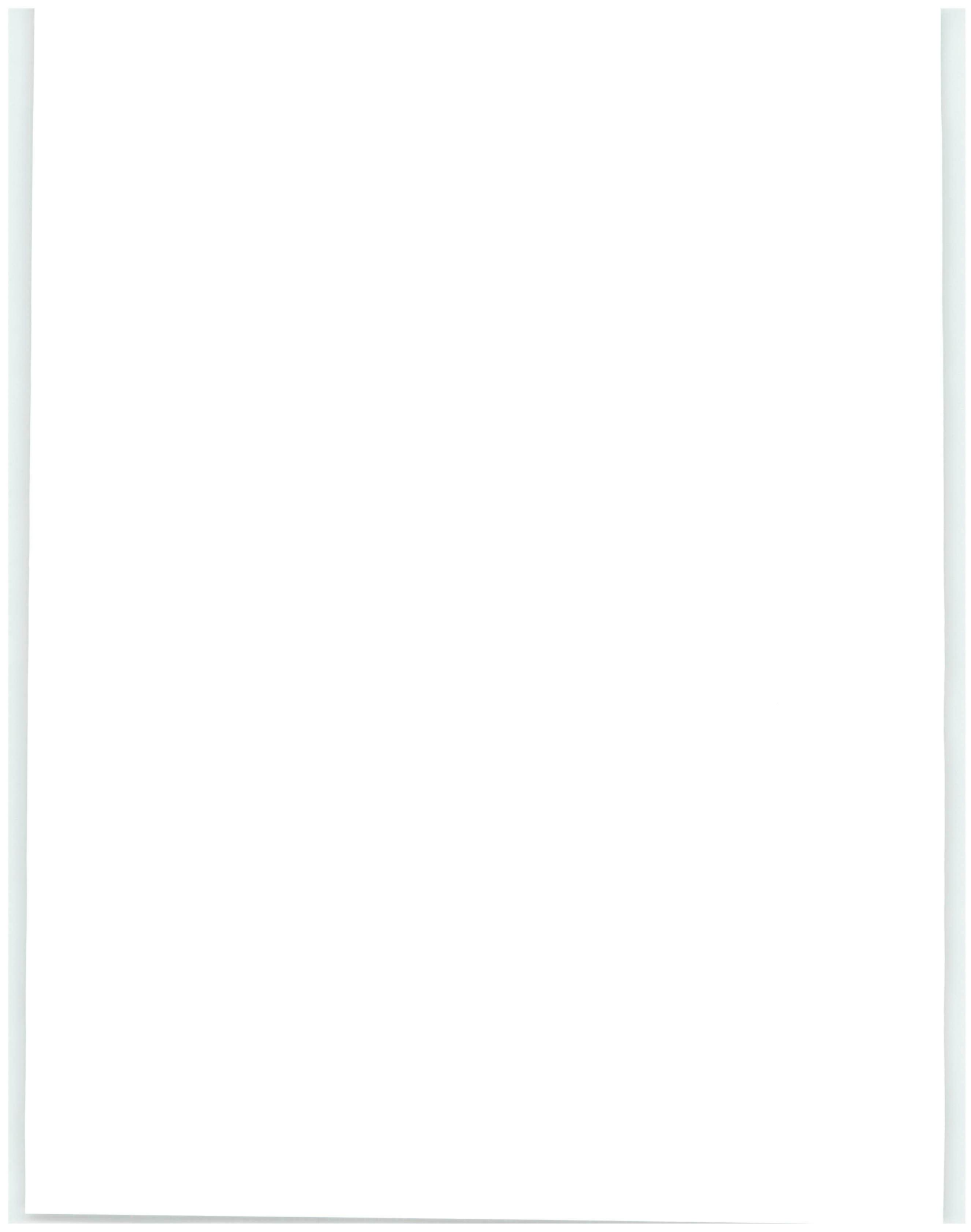
COTISATIONS DES MEMBRES

Membres géologues

Géologue	395,00 \$ plus contribution OPQ
Géologue membre OIQ	250,00 \$ plus contribution OPQ
Géologue temporaire APGO	200,00 \$ plus contribution OPQ

Membres associés

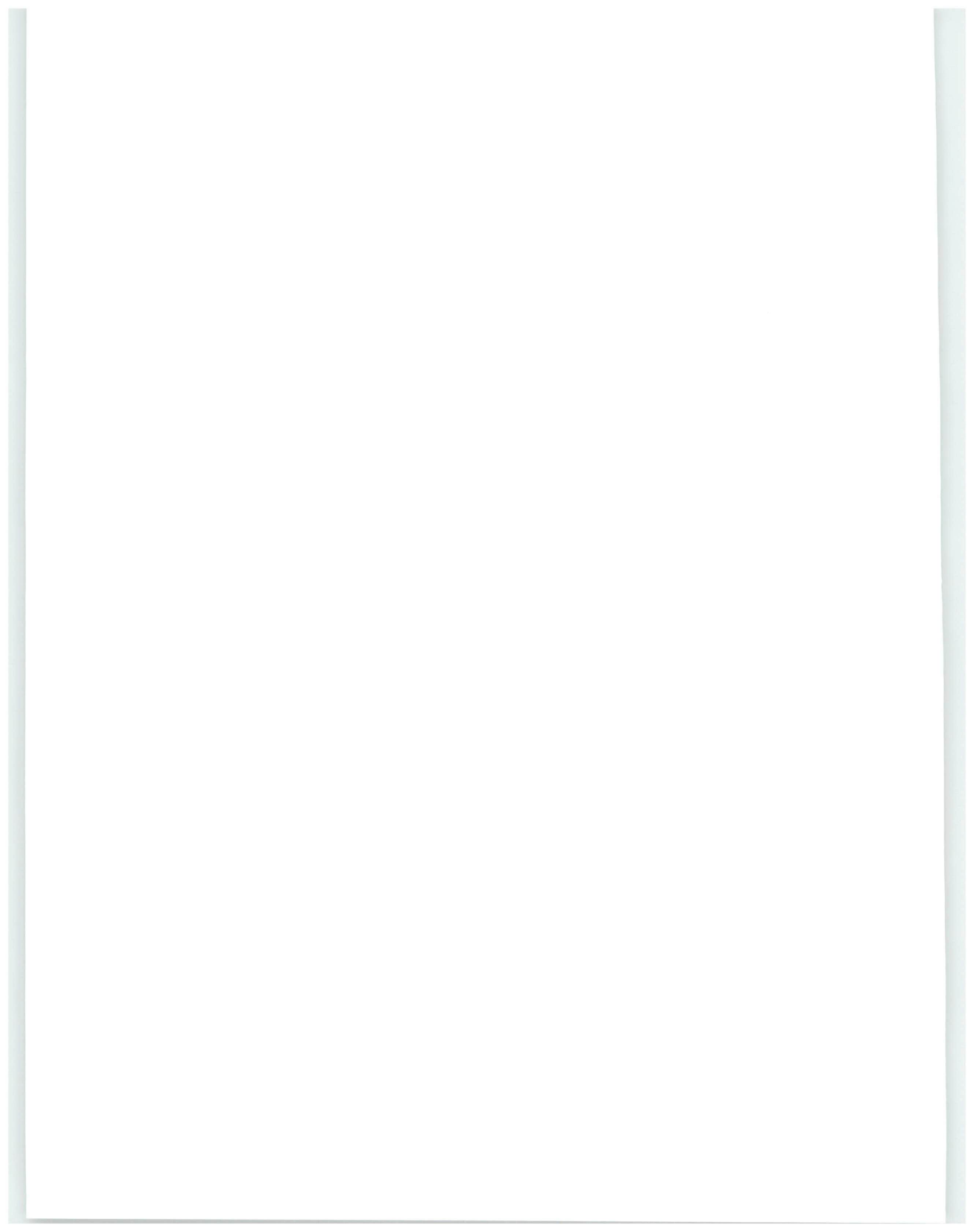
Géologue stagiaire	150,00 \$
Géologue retraité	100,00 \$
Géologue inactif	150,00 \$



ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2006



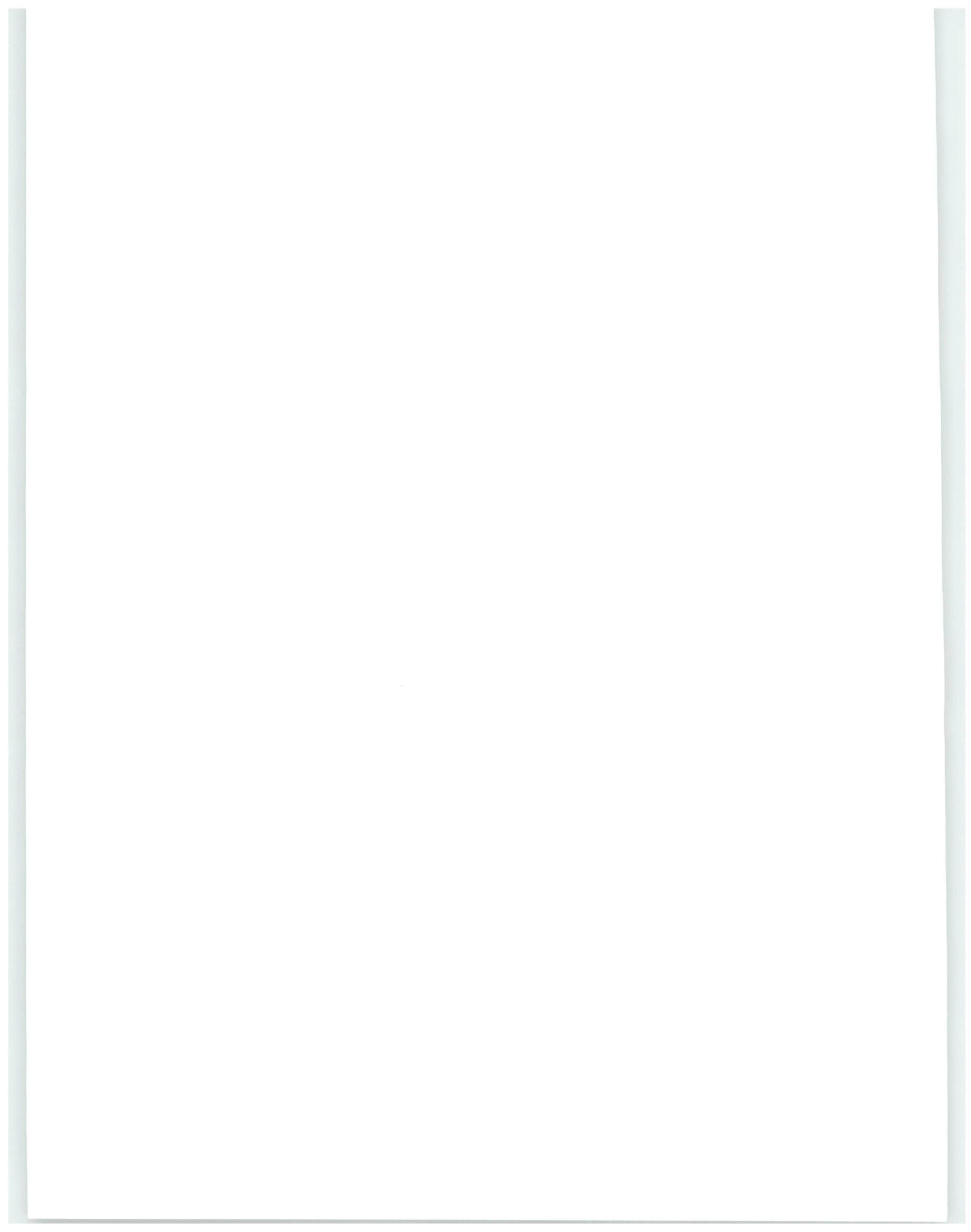
ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2006

Sommaire

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	3
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution des actifs nets	5
Résultats	6
Notes complémentaires	7-11



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
l'ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC au 31 mars 2006 et les états de l'évolution des actifs nets et des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Gosselin & Associés inc.

Gosselin & Associés inc.

Comptables agréés

Montréal, 24 juillet 2006

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC

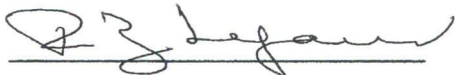
BILAN

AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	287 386	147 183
Placements (note 3)	131 695	78 414
Débiteurs (note 4)	41 654	15 182
Frais payés d'avance	2 554	2 554
	<u>463 289</u>	<u>243 333</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>4 596</u>	<u>9 188</u>
	<u><u>467 885</u></u>	<u><u>252 521</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	64 547	26 165
Apports reportés (note 7)	271 311	103 226
	<u>335 858</u>	<u>129 391</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	4 596	9 188
AFFECTÉS (note 2)	50 000	50 000
NON AFFECTÉS	77 431	63 942
	<u>132 027</u>	<u>123 130</u>
	<u><u>467 885</u></u>	<u><u>252 521</u></u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL-note 8

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Raymond .Z. Legault, géo., M.Sc.
Président



Alain Liard, géo., M.Sc.
Directeur général et Secrétaire

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Investis en immobi- lisations	Affectés	Non affectés	2006 Total	2005 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	9 188	50 000	63 942	123 130	128 253
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 559)	-	15 456	8 897	(5 123)
Acquisitions d'immobilisations	1 967	-	(1 967)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>4 596</u>	<u>50 000</u>	<u>77 431</u>	<u>132 027</u>	<u>123 130</u>

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations et autorisations	236 183	209 011
Admissions	15 087	10 083
Évaluation de dossiers	3 922	3 800
Formation	1 556	-
Ventes de sceaux	2 903	2 000
Contributions - bourses	2 500	-
Intérêts	3 283	2 736
Remboursements de contributions - Fonds de Services de Santé du Québec	4 226	-
Autres	2 016	805
	<u>271 676</u>	<u>228 435</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	132 810	105 378
Télécommunications	7 059	7 691
Honoraires	27 426	27 580
Loyer, taxes et frais connexes	20 629	20 593
Papeterie, photocopies et fournitures	18 770	18 201
Droits d'auteurs	-	5 000
Messagerie et poste	6 910	5 284
Assurances	1 791	1 757
Cotisations	10 645	9 476
Frais bancaires	717	398
Location de salles et équipements	1 010	2 199
Déplacements et représentation	23 136	16 701
Communication et promotion	872	2 231
Bourses	2 500	2 500
Amortissement des immobilisations	6 559	8 518
Mauvaises créances	985	-
Divers	960	51
	<u>262 779</u>	<u>233 558</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>8 897</u>	<u>(5 123)</u>

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2006

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC est constitué selon la Loi sur les Géologues depuis le 22 août 2001. L'Ordre est considéré comme un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Actifs nets affectés

Ces actifs nets sont affectés pour faire face à d'éventuelles actions judiciaires en discipline. L'organisme ne peut utiliser ses montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins, sans autorisation préalable du conseil d'administration.

Placements

Les placements sont inscrits au coût.

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2006

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 1/3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	100%

3- PLACEMENTS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Fonds communs d'investissement	-	351
Coupon détaché, 3,69 %, échéant en octobre 2006 (juste valeur marchande de 131 774 \$)	131 683	77 685
Encaisse	12	378
	<u>131 695</u>	<u>78 414</u>

4- DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Comptes clients - membres	35 589	15 182
Comptes à recevoir - autres	6 065	-
	<u>41 654</u>	<u>15 182</u>

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2006

5- IMMOBILISATIONS

	2006		2005
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	9 117	6 551	2 566
Équipement informatique	22 867	21 148	1 719
Logiciels	3 447	3 391	56
Améliorations locatives	712	457	-
	<u>36 143</u>	<u>31 547</u>	<u>4 596</u>
			<u>9 188</u>

6- CRÉDITEURS

	2006	2005
	\$	\$
Frais courus	22 392	8 478
Salaires et charges sociales	8 743	5 183
Taxes à la consommation	33 412	12 504
	<u>64 547</u>	<u>26 165</u>

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2006

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2005	Encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2006
	\$	\$	\$	\$
Cotisations	103 226	267 311	103 226	267 311
Contributions - bourses	-	6 500	2 500	4 000
	<u>103 226</u>	<u>273 811</u>	<u>105 726</u>	<u>271 311</u>

8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail échéant en novembre 2006. Les loyers minimaux futurs totalisent 10 220 \$ pour le prochain exercice.

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeurs

Les justes valeurs des actifs à court terme et des passifs à court terme se rapprochent de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les justes valeurs sont fondées sur des estimations, donc il ne faut pas les interpréter comme réalisables si les instruments étaient réglés immédiatement.

Risque de crédit

L'organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2006

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

11- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne fournissait pas d'information supplémentaire utile sur les activités de financement et d'investissement et sur les effets qui en découlent.

